

Date de convocation :  
26 janvier 2023

Séance du 2 février 2023

Président : M. Xavier ODO

Secrétaire(s) : Mme Victoria MARI.

Date d'affichage :  
26 février 2023

Présents : Mmes – MM. :

Nombre de conseillers :  
en exercice : 29  
présents : 20

Xavier ODO, Isabelle GAUTELIER, Guillaume MOULIN, Najoua AYACHE, Florian RAPP, Victoria MARI, Irène DARRE, Christophe CABROL, Marie-Claude MASSON, Djamel MESAI-MOHAMMED, Nathalie COURREGES, Hervé NOUZET, Olivier CAPELLA, Maxime MONTET, Aurélie FRONTERA, Théo VIGNON, Pia BOIZET, Jérôme BUB, Daniela SEIGNEZ, Monji OUERTANI

Ont donné procuration : Mmes – MM. :

Frédéric SERRA à Isabelle GAUTELIER, Maria MARTINEZ à Marie-Claude MASSON, Amar MANSOURI à Najoua AYACHE, Charlotte MARLIAC à Olivier CAPELLA, Delphine FAURAND à Théo VIGNON, Chloé OLLAGNIER à Florian RAPP, Florian CAMEL à Victoria MARI, Roland DÉCOMBE à Pia BOIZET, Arnaud DEROUBAIX à Hervé NOUZET

Délibération publiée  
le 8 février 2023,  
Le Maire,  
Xavier ODO.

### EXERCICE 2022 - BUDGET ANNEXE ZAC DECHANTELOT - COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur, qui doit rendre compte annuellement au conseil municipal, des opérations budgétaires qu'il a exécutées, dans les limites autorisées par l'assemblée municipale.

L'appréciation du résultat de l'exercice tient compte des recettes et des dépenses de l'exercice et également des restes à réaliser reportés sur l'exercice suivant.

Le résultat de gestion 2022 est donc le suivant :

Section de fonctionnement :

- Mandats émis : 0,00 €
- Titres émis : 0,00 €

Soit un excédent de la section de fonctionnement de 0,00 €.

Section d'investissement :

- Mandats émis : 0,00 €
- Titres émis : 0,00 €

Soit un excédent de la section d'investissement de 0,00 €.

La gestion de l'exercice 2022 clôture avec un déficit global de 0,00 €.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

### LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE, après que Monsieur le Maire se soit retiré, d'adopter le compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe de la ZAC de Chantelot.

A l'unanimité des suffrages exprimés par 23 voix pour.

6 sans participation

*Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.  
Les membres du Groupe Gauche Ecologiste et Solidaire refusent de voter le compte administratif 2022 du budget annexe de la ZAC de Chantelot.*

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Xavier ODO



La Secrétaire,  
Victoria MARI